

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

150

Février 2020



• VŒUX DU MAIRE •

La ville continue de grandir

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain (Sylvie Macquet en remplacement) Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain, Sylvie Macquet et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard – Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr





VŒUX DU MAIRE

La ville continue de grandir

Le 10 janvier, le Maire présentait ses vœux à la population. Une occasion unique pour les Urbisylvains de découvrir les projets lancés par la ville, autour du verre de l'amitié. Le Maire a remercié deux élus qui ont œuvré pendant plusieurs mandats : Marcel Brun et Frédéric Delattre (lire ci-contre). Extraits du discours du Maire.

Urbanisme

Aux dernières estimations, la ville compte 7 815 habitants. Les chantiers de construction des opérations foncières Kaufman & Broad et Essonne Habitat, sont arrivés à leur terme. 212 logements ont été livrés, répartis par moitié en logements sociaux et en accession à la propriété. Six commerces ont ouvert au pied des récents immeubles situés sur la RN20, et une brasserie va s'y installer prochainement. Le permis de construire Promogim associé à Essonne Habitat pour la partie sociale a été accordé : il concernera environ cent-dix logements. Une voirie supplémentaire va être créée dans la partie basse de la rue des Cailleboudes, ainsi qu'un parking. Par ailleurs, le schéma directeur d'aménagement de la RN20 est maintenu. Celui-ci, chiffré à quelque 360 millions d'euros, n'est cependant réalisable que progressivement. Afin

d'améliorer l'utilisation des transports en commun, une solution alternative au transport en commun en site propre est à l'étude, pilotée par la Région Île-de-France. La Communauté d'agglomération Paris-Saclay aide la ville en prenant en charge une très grande partie du coût de fonctionnement de la nouvelle ligne de transport 17.

Enfin, la révision du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée.

Social

En 2019, la ville a attribué un certain nombre de logements consécutivement à la livraison des nouveaux petits immeubles construits sur la RN20. Le taux de logements sociaux à La Ville du Bois était de 14,05% au 1^{er} janvier 2019, il devrait atteindre 16% au 1^{er} janvier 2020. Chaque ville de plus de 1 500 habitants sera contrainte par l'État à atteindre 25% de logements sociaux d'ici 2025, sous peine de pénalités.

Éducatif

735 élèves occupent les écoles, soit 5% de plus qu'à la rentrée précédente. 600 familles sont concernées par les activités du secteur éducatif, un secteur très impliqué dans la définition du projet de transformation des établissements en écoles de quartier : les Renondaines et ex-école Notre Dame.

AU-REVOIR... ET MERCI !



Jean-Pierre Meur a présenté ses remerciements à Marcel Brun et Frédéric Delattre, qui terminent leurs fonctions dans ce mandat. Très investis pendant trois mandats, tous les deux ont intégré l'équipe en 2001 : Frédéric Delattre en tant qu'adjoint au Maire aux Affaires scolaires, Marcel Brun comme conseiller municipal délégué aux Finances puis, une dizaine d'années plus tard, adjoint au Maire, toujours aux Finances. « *Je les remercie pour leur engagement total et sans faille au service de la ville et de ses administrés* », a tenu à leur dire le Maire.

DISTINGUÉES POUR LEUR ENGAGEMENT



Lors de la cérémonie des vœux, trois Urbisylvaines ont été félicitées et remerciées par le Maire, pour leur énergie au service des plus démunis : Marie-Laure Becker, 30 ans consacrés au Secours Populaire ; Françoise Carré, 20 ans au Secours Catholique ; Danielle Gimenez, 18 ans au Secours Catholique. Toutes les trois travaillent au sein de la Maison de la solidarité qui fournit des aides alimentaires ou vestimentaires, en complément des aides apportées par le CCAS.

• C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

Jeunesse

La ville a étendu les activités à destination des jeunes en proposant du futsal pour les 17/25 ans. Elle a mis en place pour le Micado une tarification modulée selon le quotient familial, et a proposé un séjour au ski ainsi qu'un atelier photos encadré par un professionnel.

Petite enfance

La ville a augmenté le nombre de places disponibles en créant dix places supplémentaires dans la nouvelle micro-crèche dont la gestion a été confiée au secteur privé.

Travaux

Les opérations de voirie ont été transférées à la Communauté d'agglomération en 2018. Depuis ce transfert, la commune a pu faire rénover la ruelle des Néfliers, la partie de la voie des Postes entre la rue de Gaillard et la rue des Cailleboudes, la route du Gros Chêne, la route de Nozay entre le chemin de Saint-Éloi et la partie haute du stade, ainsi que la rue de Lunézy.

Des travaux importants ont aussi été réalisés pour les bâtiments publics : notamment sur l'école Ambroise-Paré avec la réfection de la façade, l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la circulation de l'air à l'intérieur du bâtiment. La suite de ces travaux sera réalisée pendant l'été. La ville a également réalisé l'aménagement et le cloisonnement intérieurs de la micro-crèche. Les fenêtres des bâtiments publics devraient être remplacées dans le courant du premier semestre 2020.

Finances

La situation financière de la commune est saine. La dette, d'un montant de 14 millions d'euros au 1^{er} janvier 2014, a été ramenée à 10 millions d'euros au 1^{er} janvier 2020.

En 2013, le montant de la dotation forfaitaire allouée à la commune était de 992 000 euros, réduite à 360 000 euros en 2019. Cela représente une baisse de 632 000 euros, soit 64% de

cette dotation équivalant à 12,15% du produit des impôts directs collectés sur la commune ! Malgré ces baisses de ressources, la ville n'a pas augmenté les impôts.

Les recettes de la commune évolueront peu du fait de la suppression de la taxe d'habitation qui s'imposera aux collectivités dès 2021. Cela supprime l'autonomie financière des villes, qui ne disposeront alors que du levier de la taxe foncière s'appliquant aux seuls propriétaires. Il est donc plus que nécessaire de maîtriser les dépenses et de rechercher des subventions. Dans ce cadre, la commune a demandé une subvention d'un million d'euros à la Région pour l'aider à réhabiliter et/ou transformer certaines écoles. D'autres subventions sont attendues en provenance du Département.

En conclusion, les investissements sont possibles s'ils tiennent compte de la réduction de la dette, de l'obtention de subventions et de la continue maîtrise des dépenses.

• EN BREF •

GRAND ÂGE

Le Département offre la téléassistance



Depuis septembre 2019, le Département offre la téléassistance pour que tous les Essonnien·nes âgés de plus de 65 ans – moins sous conditions – ou en situation de handicap puissent vivre chez eux en toute sérénité. Le détecteur de surveillance de vie installé chez les personnes seules, jusque là payant, est offert. Et l'offre de services s'enrichit et se modernise, avec potentiellement des lunettes, des montres connectées ou encore de la vidéo-assistance.

Pour connaître les conditions pour bénéficier de ce dispositif et les démarches à effectuer, contactez le CCAS (01 69 63 32 79) ou le CLIC Orgyvette (01 69 80 46 92).



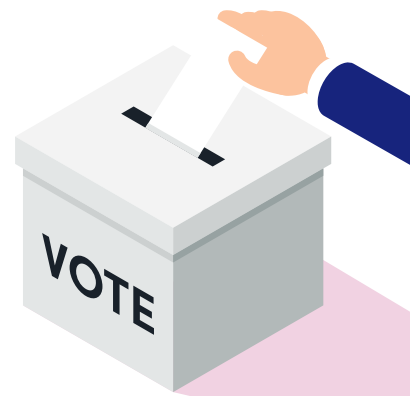
MARIE-THÉRÈSE FOUILLEN 100 ans !

Le 3 décembre 2019, Marie-Thérèse Fouillen fêtait ses 100 ans. Née à Bieuzy, dans le Morbihan, elle se marie en février 1939 avec Emmanuel Fouillen. De cette union naissent deux enfants, Gérard et François, trois petits-fils et quatre arrière-petits-enfants aujourd'hui âgés de 13 à 17 ans. Lorsqu'ils se marient, Marie-Thérèse et Emmanuel sont cultivateurs. C'est en 1954 qu'ils s'installent à La Ville du Bois. Jusqu'en juin 1965, Marie-Thérèse est exploitante agricole puis, jusqu'en 1982, elle travaille dans un laboratoire situé à Chilly-Mazarin. Souhaitons à Marie-Thérèse une belle 101^e année.

ÉLECTIONS

Comment donner procuration ?

Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars (deuxième tour le 22 mars). Il est trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales. En revanche, vous pouvez encore donner procuration à un proche, mais sans tarder car des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir.



Qui peut voter pour vous ?

Toute personne inscrite sur les listes électorales de votre commune, quel que soit son bureau de vote. Attention, elle ne peut avoir qu'une seule procuration. Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. Pensez simplement à la prévenir car elle ne sera pas informée par les services administratifs.

Où effectuer votre procuration ?

Vous devez vous rendre au Tribunal d'Instance dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail, à la brigade de gendarmerie où qu'elle soit ou au commissariat de police où qu'il soit.

Quelles informations devez-vous communiquer ?

Vous devez remplir un formulaire, que vous pouvez télécharger sur

demarches.interieur.gouv.fr ou que vous trouverez sur place. Vous y indiquerez les nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance de la personne qui va voter pour vous.

N'oubliez pas de vous munir de votre justificatif d'identité.

Renseignements : service Élections, 01 64 49 59 49

DÉFI " ZÉRO DÉCHET "

La famille Vincent et les bonnes habitudes

Une famille urbisylvaïne fait partie des soixante familles du territoire à avoir été sélectionnée pour participer à l'opération « Des bonabitudes Zéro déchet ».

Elle va être accompagnée pendant huit mois pour apprendre à réduire d'au moins 20% sa production de déchets et adopter de bonnes habitu-

des. Jusqu'en juin, les membres de la famille devront peser leurs déchets et participer à six ateliers « zéro déchet » sur différentes thématiques. Ils espèrent bien que d'autres auront l'envie, l'année prochaine, de tenter l'aventure.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Consultez www.siom.fr



• EN BREF •

Troc de plantes 2020

Programmez vos semis : le 16 mai 2020, l'opération « Troc de plantes » sera reconduite sur la commune. Amis jardiniers amateurs et confirmés, programmez dès maintenant vos semis et boutures !

Nettoyage de printemps

Notez la date sur votre agenda : « Essonne verte Essonne propre » aura lieu sur la commune le matin du samedi 25 avril 2020.

Nouveaux horaires au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est temporairement fermé le mercredi.



ENVIRONNEMENT Vos téléphones mobiles recyclés

Vous ne savez que faire de votre téléphone portable usagé ? Déposez-le, y compris chargeur et oreillettes, avant le 15 mars 2020 à l'accueil de la mairie. Une borne cartonnée de collecte y est entreposée à cet effet. Ces portables seront confiés aux Ateliers du Bocage, une entreprise d'insertion. Votre geste permettra de maintenir des emplois solidaires et de préserver l'environnement. Cette initiative est proposée par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la commune.



AIDANTS

Objectif : ne plus être seul(e)

Il est très difficile d'être aidant, quelle que soit la situation de la personne aidée. Pour accompagner ces personnes qui donnent sans compter du temps et de l'énergie à un proche, des actions sont mises en place dans le Département.

« **L'espace santé bien-être pour les aidants** » propose à Ballainvilliers des rencontres qui ont pour objectif d'aider les aidants à prendre un temps pour eux, réfléchir ensemble, partager pour préserver leur santé.

Le service Nord Ouest Autonomie (NOA) assure l'accompagnement des

personnes âgées, de leur famille et de leur entourage, de l'information à la situation la plus complexe. Il propose aux aidants de rejoindre un groupe et met en place des actions d'information ciblées.

Contact : noa@hpgm.fr,
01 69 80 59 72

CRÉATION D'ENTREPRISE

Lancement du concours d'idées

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay organise la 6^e édition du concours d'idées à la création d'entreprise. Cinq catégories sont ouvertes au concours : « Jeunes » (moins de 26 ans), « Reconversion professionnelle », « Femmes », « Innovation » et, nouvelle catégorie, « Transition énergétique et économie circulaire ». Les candidatures doivent être déposées le 31 mars 2020 au plus tard. À gagner : des solutions d'accompagnement, un iPad et une dotation financière de 2 000 euros (sous condition de création d'entreprise). Les lauréats bénéficieront également d'un accès gra-

tuit, pendant six mois, à un bureau de l'une des pépinières Paris-Saclay ou à l'espace de coworking «Le 30» à Massy. Un coup de pouce concret pour se lancer !

Renseignements : espace de ressources et d'accompagnement à l'entrepreneuriat «Le 30», www.paris-saclay.com ou le30.paris-saclay.com



• NOUVELLE ACTIVITÉ •

Valérie Hanouel, sophrologue

Valérie Hanouel, sophrologue certifiée, membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie, vient de s'installer à La Ville du Bois au 52 vieux chemin de Monthéry. Elle propose des consultations individuelles pour tous, y compris pour les enfants à partir de six ans. Des déplacements à domicile sont possibles. Valérie Hanouel organise des ateliers de relaxation en séances de groupe le lundi soir pour les adultes et le mercredi après-midi pour les enfants. Elle s'adresse également aux entreprises.

Contact : 06 86 41 23 03,
<http://vhanouel.fr>

• EN BREF •

HÉBERGEMENT

Louez une chambre à un étudiant

Si vous souhaitez bénéficier d'une présence à domicile, d'un apport financier ou de services (garde d'enfants, courses, bricolage, informatique...), vous pouvez louer une chambre à un étudiant. L'association Héberjeunes installée à Orsay s'occupe de tout : gérer les visites, vérifier les dossiers, visiter les logements, vous aider à rédiger les contrats, vous accompagner pendant toute la durée du bail.

En savoir plus : www.heberjeunes.fr

ASSAINISSEMENT

Votre référent ? Paris-Saclay

Ainsi que la loi NOTRe de 2015 le prévoit, depuis le 1^{er} janvier 2020, c'est la Communauté d'agglomération Paris-Saclay qui gère l'assainissement de la commune. La CPS va élaborer un schéma directeur d'assainissement communautaire qui tiendra compte de celui de chaque commune. Concrètement, pour les Urbisylvains, elle devient le passage obligé dans le cas de la vente d'un bien immobilier. En effet, avant toute vente, le contrôle d'assainissement est obligatoire.

Contact : 01 69 35 60 60

FACTURES OUBLIÉES

Un nouveau service pour régulariser votre facture



Jusqu'à aujourd'hui, si vous dépassiez la date du 25 pour payer votre facture (accueil de loisirs, restauration scolaire, conservatoire...), vous ne pouviez plus la payer sur le portail famille ou auprès du service Éducatif. Vous deviez attendre le titre du Trésor public pour envoyer un chèque ou vous déplacer pour payer en espèces. Désormais, avec votre titre du Trésor public, vous pou-

vez régler votre facture par carte bancaire. Ainsi, votre situation est régularisée plus rapidement. Concrètement, vous devez aller sur www.tipi.budget.gouv.fr, cliquer sur « **Accéder au paiement** » et suivre la procédure, muni des identifiants indiqués sur le titre. Mais n'oubliez pas que régler sa facture en temps et en heure est encore la meilleure solution !



Ouverture de la micro-crèche

Depuis le 13 janvier, l'équipe de la micro-crèche accueille progressivement onze bambins âgés de 3 mois à 3 ans. Soumia, référente de la structure et Éducatrice de Jeunes Enfants, encadre l'équipe composée d'une auxiliaire de puériculture et de deux auxiliaires petite enfance. La gestion de cette crèche a été confiée par la ville au groupe Câlines Matins labellisé « écolo crèche ».



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les petits pas»

Consultations par le médecin

Vendredi 28 février, de 9h à 16h

Permanence "pesée et conseils"

Vendredi 6 mars, de 9h à 12h

Sur le parking de l'Escalé (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Programme de l'accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.

Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escalé. Sans réservation.

Vendredi 28 février : jeux libres et petit déjeuner

Vendredi 6 mars : préparation du carnaval

EXO(ET MASTER CLUB

Trente fois sur le podium !

Les Championnats d'Île-de-France Maîtres qui se sont déroulés à Boulogne-Billancourt les 14 et 15 décembre ont regroupé près de 600 nageurs et nageuses franciliens. L'Exocet Master Club, représenté par neuf nageurs et une nageuse, s'est particulièrement distingué en montant trente fois sur le podium, dont seize fois pour un titre de Champion d'Île-de-France. Quatre records de l'Essonne ont été améliorés par nos sportifs : deux en

individuel par Herbert Klingbeil au « 800 mètres nage libre » et au « 200 mètres brasse » (catégorie 68-69 ans), et deux en relais « 4x50 mètres nage libre » et « 4x50 mètres quatre nages messieurs en catégorie » (240-260 ans au cumul des âges).

Ces performances sont de bon augure pour la suite de la saison et notamment les Championnats de France de fin février à la Martinique.

Bernard Proux, www.exocetmaster.fr



DODGEBALL

Ils représentent la France



Finalistes de la dernière Givrée, les jeunes urbisylvains Louis Naïtali, Raphaël Dupuis, Pierre Auger, Vincent Auger et Tony Mary intégreront l'équipe de France Espoirs, dans le cadre de l'Open de France 2020 les 22 et 23 février prochains à Fougères en Bretagne. Le club a eu la bonne surprise d'avoir trois joueurs urbisylvains retenus dans le groupe France, pour participer au Northern European Championship à Dublin, les 4 et 5 avril 2020. Oriana Untereiner, Axel Augé et Brice Varas honoreront leur première sélection sous le maillot tricolore pour un tournoi international.

Contact : [Licorne Dodgeball Club, licornedodgeballclub@gmail.com](mailto:LicorneDodgeballClub@gmail.com)

BIBLIOTHÈQUE

Sauvons nos abeilles !

Ces prochaines semaines, la bibliothèque propose des activités pour vos enfants autour du thème : « Sauvons nos abeilles ! » Les séances sont gratuites, sur inscription.

- « **Découvrons l'apiculture** » : présentation du travail de l'apiculteur et sensibilisation à la protection des abeilles par un apiculteur de la commune. À partir de 6 ans. Samedi 8 février à 14h.
- **L'heure du conte « Les abeilles »** : lectures par les bibliothécaires. À partir de 6 ans. Mardi 11 février à 10h.
- **Atelier « Fabrication de pièges à frelon et bougies en cire d'abeille »** : sensibilisation à la protection des abeilles par un apiculteur de la commune. À partir de 6 ans. Mercredi 12 février à 14h et samedi 15 février à 14h.

Et aussi à la bibliothèque, atelier « **Masque à gratter** » pour décorer un masque et être paré pour le carnaval de Bineau. À partir de 5 ans. Mercredi 4 mars à 14h.

Contact : bibliothèque, 01 64 49 59 41



ÉCOLE NOTRE DAME

De 1872 à 1970 : l'école des « Sœurs »

Par l'association Transmettre

« L'École Libre Sainte Marie » voit le jour en 1872. Au gré des lois et des événements, sa gestion est confiée à différentes institutions et personnes. Courant 2020, les bâtiments seront vendus à la commune. Portrait de cette école « libre » pendant près d'un siècle et demi, qui deviendra publique après la fin des travaux.

C'est en 1872 que Madame Chomel, avec l'aide des sœurs de la Sainte Enfance de Versailles, créa au 17 rue des Cailleboudes « l'École Libre Sainte Marie » destinée aux filles de la commune âgées de 6 à 14 ans, voire 16 ans. En 1899, les bâtiments de l'école furent agrandis pour y loger une école (l'Asile) pour les petits – garçons et filles – âgés de 3 à 6 ans.

Ces deux classes furent tenues par des religieuses en habit jusqu'à l'application de la loi de 1905 décrétant la séparation de l'Église et de l'État, et interdisant l'enseignement par des sœurs en costume religieux. L'école prit alors le nom de « École Libre de Filles ». La ges-

tion de l'école, le paiement des institutrices, l'entretien des bâtiments étaient assurés par la famille Chomel, puis de Lalain Chomel, puis à partir de 1920 par leur fille Madame de Luget.

Les charges devenant trop lourdes, Madame de Luget, veuve de guerre 1914-1918 avec trois enfants à charge, demanda la tutelle de l'Enseignement Libre du diocèse de Versailles. Sa mort le 28 mars 1948 apporta de grands bouleversements dans la gestion financière de l'école. Madame de Luget ayant légué ses biens des 15 et 17 rue des Cailleboudes à l'enseignement Libre de Versailles, celui-ci en devint propriétaire, mais laissa à la Paroisse le soin de payer les maîtresses et l'entretien des bâtiments. Dans ce but, une association loi de 1901 fut créée le 27 août 1948 : le « Comité Familial scolaire » de l'école Notre Dame. De nombreux paroissiens bénévoles s'investirent pour trouver les fonds nécessaires à la survie de l'école : séances récréatives de cinéma, théâtre, kermesses, dons, etc. En 1952, une partie de la vente du presbytère situé au 13 rue du Grand Noyer servit à des travaux d'entretien des bâtiments. Le vote et l'application de la loi Barangé en 1952 (subventions) et de la loi Debré en 1960, autori-

sant l'État à prendre en charge les salaires des maîtres et maîtresses des écoles sous contrat, permirent à l'école de faire face à ses obligations financières. Enfin, la communauté des Oblates de l'Assomption, qui avait acheté en 1938 le château à la famille de Luget pour y créer l'Institution privée du Sacré Cœur (actuellement ISC), apporta une aide précieuse à l'école en mettant gracieusement à la disposition de celle-ci une de ses religieuses. Malheureusement, la mésentente entre la directrice de l'école et une de ses adjointes eut conséquence en 1970 le départ de la religieuse des Oblates et le désengagement total de la communauté des Oblates de l'Assomption.

Les bâtiments n'étant plus aux normes, la Direction Diocésaine a décidé de construire une nouvelle école dans l'enceinte de l'ISC. Les 300 élèves y ont été transférés à la rentrée de septembre 2019. Le 30 novembre 2019, l'école Notre Dame est passée sous la tutelle des Oblates de l'Assomption, portant l'effectif de l'ISC à 1 800 élèves. Courant 2020, la ville va donc acquérir les 15 et 17 de la rue des Cailleboudes.



Classe de maternelle à l'école Notre Dame au début des années 1950



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Texte non parvenu.

EDVDB

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'UCVB a décidé de suspendre sa tribune jusqu'aux élections municipales de mars 2020.

L'équipe UCVB
ucvb@ucvb.fr

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous :  01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Michel Charlot, Urbanisme
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Nicole Lebon, Emploi et insertion

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Ossen, Développement économique
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault

Claude Thiroux, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques
Sandrine Bouillet
Nicole Hermitte

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Patrick Bréchat
Arnaldo Giarmama
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

2 déc. : Tom HENRY
 3 déc. : Kélian VERICHON
 4 déc. : Tiago GOMES NETO
 10 déc. : Lila BENGUELLAZ
 12 déc. : Théa FERNANDES ABGRALL
 17 déc. : Téó ÇELIK
 23 déc. : Rahmane KONE

Félicitations

7 déc. : Maria MONTEIRO DA CRUZ
 et Zeferino DA SILVA VALENTE

Condoléances

3 déc. : Etienne SAMSOEN
 9 déc. : Dominique MENARD
 18 déc. : Jacqueline SÈCHE veuve BOSSÉ
 28 déc. : Nicole CRESPIN veuve RICHARDEAU

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit -

Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Tringuet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.


CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardi 25 février, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois. Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35


LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
 - **Lignes de bus DM 151, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay.
-  Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS PAR LE SIOM

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
 - **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
 - **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
 - **Déchets végétaux** : reprise en avril 2020
 - **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
-  Contact SIOM : 01 64 53 30 00
collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIES DU SIREDOM

- Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 - Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 - St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
 - Morangis : 01 69 09 57 18
-  Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

• AGENDA •



• **Dimanche 8 mars,**
à partir de 14h30 •

Images & Palabres

Escale, 14 chemin des Berges

L'association Mozaïq organise la 10^e édition de « Images & Palabres » : projection du film « Bébé » suivie d'un débat sur le thème de l'inter-culturalité. En présence de deux experts, une spécialiste de l'enfance et une conférencière en inter-culturalité, la réflexion s'orientera vers le dialogue inter-culturel, solution aux yeux des organisateurs pour lutter contre l'exclusion de l'autre. Les participants revisiteront les notions de « bien élevé », de respect ou de politesse selon chacun. Ces concepts existent dans la majorité des familles et cultures du monde. Pour autant, le comportement associé à ces valeurs diffère d'un pays à l'autre.

Cet événement familial a pour objectif de se distraire, d'apprendre et d'échanger. Goûter offert en fin d'après-midi. Ouvert à tous, gratuit, sans inscription.

Samedi 29 février à 20h30

• **Théâtre : « Un petit jeu entre amis » •**

Escale

La compagnie Ni sucre Ni miel propose le spectacle « Un petit jeu entre amis ».

Au cours d'une réunion entre amis, un couple va feindre la séparation.

Ce qui n'était qu'un petit jeu va peu à peu tourner au vinaigre. Les masques tombent et révèlent sous un jour nouveau chaque membre de cette joyeuse assemblée.

Billetterie en vente le soir même.

Tarif : plein 7 €, couple 10 €, famille (2 adultes + 2 enfants) 15 €, moins de 12 ans gratuit

Renseignements : service culturel, 01 64 49 55 40

ou de machine à coudre, du fuseau, etc. Un vide dressing de couture sera l'occasion de dénicher de bonnes affaires ! Un stand de restauration (boissons, tartes salées et gâteaux) vous permettra de passer un bon moment. Entrée gratuite.

Samedi 7 mars à partir de 13h

• **Concours de belote •**

Foyer des anciens

(20 rue Ambroise Paré)

Le Foyer des Anciens organise un concours de belote ouvert à tous.

Nombreux lots à gagner. Buvette et gâteaux "faits maison". Inscriptions dès 13h, concours à 14h. Participation : 8 €.

Contact : 01 64 49 56 87, foyer-lvdb@laposte.net

Samedi 7 mars à 20h30

• **Théâtre : « Jeux de rôle » •**

Escale

La compagnie de l'Ange Roux présente « Jeux de rôle ». Kamel, patron de start-up, est amoureux de Claire, la sœur d'un de ses cadres, Laurent. Claire consacre toute sa vie à l'association de défense des migrants pour laquelle elle travaille.

Désespérant de l'intéresser, Kamel va se faire passer pour un réfugié afin de la séduire. Il va se retrouver piégé par son mensonge et par la générosité de Claire, et sera obligé d'aller beaucoup plus loin qu'il ne l'envisageait.

Billetterie en vente le soir même. Tarif : plein 12 €, réduit 9 € (- 18 ans, + 65 ans, chômeurs)

Renseignements : service culturel, 01 64 49 55 40

• MARS EN BREF •

Dimanche 15 mars : élections municipales et communautaires 1^{er} tour

Vendredi 20 mars : carnaval de la petite enfance

Samedi 21 mars : carnaval de Bineau

Dimanche 22 mars : élections municipales et communautaires 2^e tour

Samedi 28 et dimanche 29 mars : Escale'n Jazz